

ACTUALITE

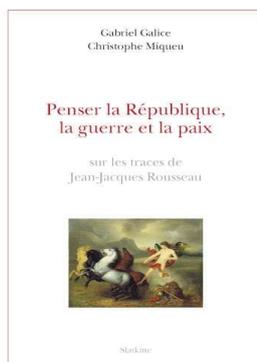
Deux livres, un colloque pour célébrer à Genève le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau

L'Institut international de recherches pour la paix à Genève (GIPRI) salue par le triptyque d'un **colloque encadré de deux livres** le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau à Genève, le 28 juin 1712. Le triptyque s'inscrit dans le cadre des manifestations 2012, Rousseau pour tous, impulsées par la Ville de Genève.

Un livre

Gabriel Galice, directeur du colloque, et Christophe Miqueu, directeur scientifique du colloque, ont publié en mars 2012 un livre introductif. L'ouvrage, destiné à un large public, est édité par les Editions Slatkine à Genève.

Le livre sera présenté au Salon du livre et de la presse.



Le colloque

Le colloque proposé par le GIPRI

« Rousseau, la République, la paix »

a été sélectionné par un jury international. Cette sélection lui a assuré un soutien financier de la Ville de Genève.

Réunissant des spécialistes de Rousseau, le colloque se déroulera du **27 au 29 avril 2012** dans la **Villa Sarasin**, attenante à Palexpo, où se tiendra simultanément le **Salon international du livre et de la presse de Genève**.

Le colloque donnera aussi la parole à des personnalités politiques suisses et étrangères qui diront l'apport de la pensée de Rousseau à leur engagement. Madame Yvette Jaggi, Monsieur Jean-Pierre Chevènement et Monsieur Bernard Lescaze introduiront respectivement trois demi-journées du colloque.

Les actes du colloque

En un troisième temps, les actes du colloque seront publiés par les **Editions Honoré Champion, à Paris**. Le double choix d'une publication à Genève et d'une parution à Paris exprime le caractère franco-genevois de la vie de Jean-Jacques Rousseau. **La parution des actes est prévue pour l'année 2013.**

Le programme du colloque est disponible sur le site du GIPRI <http://www.gipri.ch>

Ouverture du Colloque Vendredi 27 avril à 14h

Jacqueline Deschamps

IRÉNOLOGIE

L'observation des droits humains pour assurer la paix : une méthode qui marche, au moins en théorie

La violence étatique demeure la forme de violation des droits humains la plus répandue (Speed 2008 : 26). Or, selon David Little, une paix juste, quelque soit sa conception, n'est pas concevable sans le respect des droits humains (2008 : 149). En effet, Adam Roberts avance que ces derniers sont une contribution majeure pour la paix et sécurité internationales, car **les États qui maltraitent leurs citoyens sont souvent les mêmes qui envahissent leurs voisins** menaçant ainsi la stabilité internationale par des problèmes vite internationalisés, comme la guerre et les réfugiés (2008 : 71).

La société civile comme remède à l'État

Cependant, comme l'avertit Eric Neumayer (2008), la ratification des traités sur les droits humains par un État n'a pas d'effet s'il ne possède pas une démocratie et une robuste société civile, mesurée par la participation des citoyen-ne-s dans les ONG. La ratification peut même être associée à plus de violences dans la mesure où l'État en question peut se sentir protégé des interférences extérieures puisqu'il a justement approuvé un traité sur les droits humains.

Dès les années 1970, ce sont les acteurs non gouvernementaux, moins préoccupés par la souveraineté étatique, qui ont été les plus actifs à promouvoir les idéaux des droits humains et à publier les violations de ces derniers (Tsutsui and Min Wotipka 2004 : 598-9). Les ONG pointent du doigt les violations qui ne passent plus inaperçues et donnent ainsi de la voix et un certain un

pouvoir aux personnes persécutées. **La présence d'observateurs et observatrices des droits humains est un moyen d'assurer un espace de paix en soutenant la population civile, souvent la principale victime dans la plupart des conflits.** De plus, cette présence des brigadistes rappelle à tous les acteurs que la situation conflictuelle fait l'objet d'une préoccupation internationale.

Les camps pour la paix dissuadent les actions violentes de l'armée (et des paramilitaires), ce qui est perçu par les communautés comme une forme vitale de protection (Speed 2008 : 60), l'idée étant que toute violation des droits humains sera documentée (Barmeyer 2009 : 140) et que l'État en question peut être mis sous pression par la communauté internationale par le biais de la menace de sanctions politiques et économiques.

Enfin, il a été remarqué que si une agression a lieu en présence de brigadistes, la communauté internationale réagit plus vite que sans une telle présence. Un État qui désire préserver une bonne image se souciera de minimiser le coût politique en matière des droits humains et de faire en sorte qu'ils soient respectés un minimum.

La théorie des réseaux transnationaux de défense des droits humains

Les réseaux transnationaux de défense des droits humains ont été théorisés par Thomas Risse et Kathryn Sikkink (1999). En se basant sur des études de pays bien différents (Chili, Guatemala, Afrique du Sud, Kenya, Uganda, Philippines, Indonésie, Pologne, ex-Tchécoslovaquie, Tunisie, Maroc), ils présentent un *spiral model* des droits humains en cinq phases qui peuvent changer les comportements étatiques grâce aux normes internationales.

Dans la première phase (*repression and activation of network*), l'opposition du pays en

question est trop faible pour s'opposer aux répressions étatiques, mais après un certain temps, il est possible que les réseaux de défense des droits (*advocacy networks*) parviennent à mettre le cas dans l'agenda international : le régime est alors mis sous pression à travers l'information de ces réseaux qui, d'une part, mobilise l'opinion publique internationale et, d'autre part, convainc les autres États de critiquer le régime en question et de prendre des mesures politiques.

Dans la deuxième phase (*denial*), l'État sous pression rejette les accusations et dénonce les droits humains. L'opposition est toujours trop faible, d'où l'importance du **passage à la phase suivante (*tactical concessions*) qui est la plus délicate** : la pression continue et l'État prend quelques mesures dans l'espoir de faire taire les critiques. Ces concessions permettent aux groupes de se mobiliser d'avantage sous la protection des réseaux internationaux. Le régime commence à perdre le total contrôle et adopte un discours des droits humains pensant y gagner. En réalité, il est pris au piège de sa propre rhétorique devant institutionnaliser de plus en plus les droits humains.

Dans la quatrième phase (*prescriptive status*), les droits humains acquièrent un statut normatif, mais encore faut-il vraiment respecter ces normes. Pour cela, la pression internationale est cruciale. Enfin, **dans la dernière phase (*rule-consistent behavior*), le Gouvernement accepte la validité des droits humains et les institutionnalise, bien qu'au début des violations continuent.** Le comportement de l'État s'adapte, soit parce qu'il s'est suffisamment réformé, soit parce qu'il est dirigé par un ancien groupe d'opposition qui respectent ces normes. Des violations sont toujours possibles, mais elles ne sont plus commises par des représentants du Gouvernement et les coupables sont poursuivis-e-s.

Selon Eric Neumayer, les États se préoccupent peu des violations des droits humains dans les autres pays, sauf si un-e de leurs citoyen-ne-s est touché-e, d'où la réticence du pays ne respectant pas les droits humains à aggraver les étrangers de pays puissants (2008 : 926). En effet, les grandes puissances utilisent rarement des sanctions pour obliger un pays à respecter les droits humains (*ibid.*).

De plus, les politiques des gouvernements occidentaux pour la promotion des droits humains ne sont pas toujours cohérentes dans une période suffisamment longue, notamment pour des raisons économiques et stratégiques (Risse and Ropp 1999 : 277). Enfin, les sanctions économiques peuvent être contreproductives selon la phase du *spiral model* (*ibid.* : 277-8). Par exemple, lorsque l'opposition est encore faible, la dynamique risque d'être brisée si le Gouvernement lance une répression contre les activistes ou encore s'il contrôle encore suffisamment sa société et qu'elle répond par un contrecoup nationaliste aux sanctions externes.

Sinon, plus radicale est la position d'Edward Luttwak (1999) pour qui la guerre, bien qu'elle soit détestable, a la grande vertu de résoudre les conflits politiques et de mener à la paix, alors que les interventions gèlent artificiellement les conflits et perpétuent l'état de guerre. Il affirme que les ONG visent prioritairement leur propre existence et créent des "camps de réfugiés" où s'entretient le ressentiment qui alimente les conflits présents et à venir en retardant donc la victoire d'un des camps.

Les brigadistes pas toujours convaincus par l'observation

Des brigadistes rencontrés au sud du Mexique mettent en doute l'efficacité de l'observation internationale des droits humains. Par exemple, l'accompagnement qui consiste à participer à la vie communautaire est plus facile à réaliser dans certaines communautés que d'autres,

mais dépend aussi des comportements et attitudes des brigadistes qui peuvent favoriser, ou empêcher, l'ouverture de la communauté. Le dialogue peut être difficile à cause de la barrière linguistique et de la confrontation culturelle, certainement plus violente pour les Indigènes qui voient arriver dans leur communauté des personnes étrangères dévoilant une certaine richesse. **L'observation semble mieux fonctionner avec des groupes de brigadistes mixtes** : les observatrices ont le contact plus facile avec les femmes indigènes et leur présence ouvre la porte aux observateurs hommes pour parler avec l'ensemble des habitant-e-s, voire même créer un plus grand sentiment de sécurité. Mais les brigadistes peuvent aussi involontairement déranger les normes des communautés en ce qui concerne la question genre. Enfin, beaucoup n'ont pas de réponse précise à la question de savoir comment les observateurs doivent réagir en cas d'éventuelles violations des droits humains commises par la communauté elle-même au nom de la tradition.

Le cas qui met en cause la théorie

Fin avril 2010, à Oaxaca, Mexique, une caravane de solidarité qui se rendait dans un village indien, avec des observateurs et observatrices des droits humains issu-e-s de plusieurs organisations internationales, a été attaquée par un groupe armé non-étatique tuant deux brigadistes, une activiste locale et un Finlandais. Comme l'a écrit David Brochhaus, codirecteur de Peace Brigades International (PBI) Suisse, « Le tollé international qu'on aurait pu attendre suite au meurtre d'un étranger n'a pourtant pas eu lieu. »

Ce triste incident met-il en cause la théorie sur l'observation internationale des droits humains ? Oui, en partie. Mais l'expérience montre que les menaces et attaques diminuent avec la présence internationale. Il est certain que sans cette dernière, grand nombre de personnes verront leurs

droits bafoués et toute contestation serait étouffée dans la plus grande impunité et indifférence. Depuis des années, des hommes et des femmes défendant des valeurs humaines donnent de leur personne pour aider des personnes persécutées à vivre dignement. Ce n'est pas le malheureux épisode de la caravane attaquée qui doit les décourager. Et il est bien connu qu'« Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse ».

Cet article se base sur un mémoire intitulé « Observation internationale des droits humains au Chiapas : Comment les observateurs voient-ils leur travail dans les communautés indigènes ? » écrit après une mission d'observation des droits humains effectuée au Mexique, du 3 août au 4 novembre 2009 avec le Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de Las Casas (Centre de Droits Humains Fray Bartolomé de Las Casas – Frayba), partenaire de l'ONG suisse Peace Watch Switzerland. Cette dernière recrute des volontaires habitant en Suisse, les forme puis les envoie, suite à des demandes qui lui sont faites, dans des régions en conflit pour accompagner et soutenir des communautés villageoises. L'objectif est de prévenir, grâce à une présence internationale, des actions violentes contre les populations civiles. À leur retour, les brigadistes évaluent leur engagement et sensibilisent la population suisse à travers des articles, des conférences ou des travaux portant sur le sujet.

Références

BARMEYER Niels (2009). *Developing Zapatista Autonomy. Conflict and NGO Involvement in Rebel Chiapas*. New Mexico: University of New Mexico Press.

LITTLE David (2008). "Peace, Justice, and Religion" in Allan Pierre and Keller Alexis (eds) *What is a Just Peace?*, Oxford: University press, 149-175.

LUTTWAK Edward N. (1999). "Give War A Chance", *Foreign Affairs*, vol. 78/4, 36-44.

NEUMAYER Eric (2005). "Do International Human Rights Treaties Improve Respect for Human Rights?", *Journal of conflict resolution*, vol. 49 No. 6, December 2005, 925-953.

RISSE Thomas and ROPP Stephen C. (1999). "International human rights norms and domestic change: conclusions" in RISSE Thomas, ROPP Stephen C. and SIKKINK Kathryn (1999). *The power of human rights: International norms and domestic change*. Cambridge, UK: Cambridge University Press, 234-278.

RISSE Thomas and SIKKINK Kathryn (1999). "The socialization of international human rights norms into domestic practices: introduction" in RISSE Thomas, ROPP Stephen C. and SIKKINK Kathryn (1999). *The power of human rights: International norms and domestic change*. Cambridge, UK: Cambridge University Press, 1-38.

ROBERTS Adam (2008). "Just Peace: A Cause Worth Fighting For" in Allan Pierre and Keller Alexis (eds) *What is a Just Peace?*, Oxford: University press, 52-89.

SPEED Shannon (2008). *Rights in Rebellion : Indigenous Struggle and Human Rights in Chiapas*. Stanford : Stanford University Press.

TSUTSUI Kiyoteru, MIN WOTIPKA Christine (2004)

"Global civil society and the international human rights movement : Citizen participation in human rights international non governmental organizations". *Social Forces*, 83, 587- 620.

Armando Rochat
Stagiaire, Février – Mars 2012

POINT DE VUE SUR L'ACTUALITE

Les populations indigènes encore et toujours victimes du capital

Le nouveau documentaire de **Daniel Schweizer** nous amène au cœur de l'**Amazonie** témoignant l'injustice subie par les **Autochtones Yanomami** dont les droits sont bouffés par les intérêts économiques de grandes entreprises. Le film fut projeté au FIFDH et suivi d'un débat.

Dans le cadre de la dixième édition du *Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH)* qui se tient chaque année à Genève, Daniel Schweizer présenta en première mondiale son nouveau documentaire « Indiens en Sursis ». Durant 28 minutes, le cinéaste suisse donne de la voix aux Indiens et Indiennes Yanomami de la forêt amazonienne victimes du développement économique du Brésil. Les sous-sols des terres amérindiennes possèdent des richesses convoitées par les multinationales. Ces populations indigènes continuent de subir depuis 1492 les effets catastrophiques de guerres économiques.

Deux des protagonistes assistèrent au débat qui a suivi la projection : **Davi Kopenawa**, porte-parole et Chef des Indiens et Indiennes Yanomami, qui s'attira toute la sympathie du public, et la comédienne **Noémie Kocher**, marraine du projet du l'OMCT « Défense les défenseurs », qui très émue appela la communauté internationale à réagir, tel un cri de désespoir. **Santiago A Canton**, Secrétaire exécutif de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, laissa le public indifférent, contrairement à **Jean Ziegler**, vice-président du Comité consultatif du Conseil

des droits de l'homme, qui a plusieurs reprises reçu des sifflements de mécontentement.

Interrogé sur la situation des Autochtones du documentaire, Monsieur Ziegler, ami de l'ancien Président brésilien Lula da Silva, rappela les efforts du Brésil pour sortir de la misère un grand nombre de personnes, défendant ainsi le principe de l'utilitarisme selon lequel il faut maximiser le plus grand bonheur du plus grand nombre. Cette doctrine contient une dérive dangereuse, car une minorité – en l'occurrence les Indigènes – pourrait être sacrifiée au nom du bonheur général. Le modérateur **Jean-Philippe Ceppi**, journaliste et producteur de *Temps Présent* de la RTS, sembla aussi surpris de la position d'un homme qui se veut être défenseur des droits humains. La veille, lors du débat sur «Le danger du national populisme», Stéphane Hessel, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, rappelait que toute démocratie devait protéger les minorités.

Monsieur Schweitzer, s'opposant à Monsieur Ziegler, précisa que les grands projets de barrages au Brésil bénéficieront aux usines de transformation de l'aluminium et ne tiendront nullement en compte les conséquences sur les peuples autochtones et l'environnement. Des projets tout aussi dangereux existent dans plusieurs coins du monde, mais surtout en Amérique latine et en Afrique. La nouvelle Présidente du Brésil, Dilma Rousseff, dit que son pays doit consommer et produire. Et ce au détriment de la loi brésilienne protégeant les Indigènes et de la Convention 169 de l'OIT qui garantit non seulement une autonomie importante aux communautés indiennes, mais aussi leur participation à l'élaboration et à l'application des programmes de développement les concernant et leur consultation lorsque des mesures les affectent directement.

Face à la passivité de l'État brésilien à propos des populations les plus anciennes de son territoire, la communauté internationale devrait agir, mais la

majorité des autres gouvernements partagent la même vision qui place les intérêts financiers avant les valeurs humaines. Par exemple, les banques financent toujours des projets ethnocides qui polluent les terres, les rivières et les forêts affamant des communautés entières d'Autochtones. L'or continue à nourrir la boulimie capitaliste et il n'existerait toujours pas de traçabilité du métal précieuse qui est acheminé notamment vers la Suisse, connue pour avoir déjà dans son passé blanchi de l'or volé, comme l'aime rappeler Jean Ziegler.

La communauté internationale se prépare pour la *Conférence des Nations-Unies sur le Développement Durable à Rio de Janeiro en juin, aussi appelée Rio +20, car elle prend place 20 ans après l'important Sommet de 1992. Ce dernier a vu l'apparition des principes de Rio et de l'Agenda 21, qui n'ont jamais été mis en œuvre.* Un des deux thèmes de la Conférence de 2012 est *l'économie verte*. Ce concept mal défini a déjà soulevé de nombreuses protestations de la part de la société civile qui y voit le moyen de continuer le *business as usual*. Bien qu'une résolution adoptée par l'Assemblée générale (A/RES/64/236) concernant la Conférence de 2012 stipule clairement que «le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, volets interdépendants et complémentaires du développement durable, seront intégrés de façon équilibrée», le résultat semble aller vers ce que l'OCDE appelle la *croissance verte* qui ne trouve des synergies qu'entre les piliers économique et environnemental. Si la dimension sociale n'est pas plus priorisée, les efforts pour connecter l'économie verte, le développement durable et l'éradication de la pauvreté risquent fortement d'échouer, mettant en danger les Objectif du millénaire et plus généralement la paix sociale. Les Indigènes, qui depuis toujours vivent en harmonie avec la nature dans une perspective à long terme, ont beaucoup à apprendre à l'Homme blanc, qui a dissocié la société et la nature afin d'accumuler des biens à court terme.

C'est donc la société civile qui doit manifester son désaccord avec ce monde dominé par le **dogme de la croissance**. Par exemple, «Droit sans frontières» est une campagne portée par quelque 50 ONG suisses visant à contraindre les filiales des entreprises domiciliées en Suisse à respecter les droits humains et de l'environnement partout sur le globe (www.droitsansfrontieres.ch). Pour rappel, la Suisse est le pays possédant le plus grand nombre de multinationales par habitant au monde. C'est un pas important qui doit être suivi par d'autres afin de poursuivre la marche vers un monde moins injuste.

Selon une interprétation du calendrier maya, l'année 2012 marquera la fin d'un cycle et annoncera un changement dans la conscience mondiale. Les valeurs humaines cesseront-elles d'être prises en otage par les intérêts économiques d'une minorité ?

*Armando Rocha
Stagiaire, Février-Mars 2012*

NOTES DE LECTURE

BROWN, Andrew (2012). *Keeper of the Nuclear Conscience: The Life and Work of Joseph Rotblat*. Oxford : Oxford University Press.

S'il est un homme dont le GIPRI se sent proche, c'est bien Joseph Rotblat. Créateur des «Pugwash Conferences on Science and World Affairs» – le mouvement avec qui il partagea le prix Nobel de la Paix en 1995 – il fut un infatigable lutteur contre les armes de destruction massive. Il est à la racine même de notre mouvement et il reste le maître à penser de notre effort.

Le Gipri, en effet, reste étroitement associé à Pugwash Suisse. Soutenus par la Confédération, nous sommes les hôtes du Workshop Pugwash annuel sur le contrôle des armes biologiques. L'an passé, a eu lieu le 33^e du genre.

Issu de la misère de la Pologne au temps de la première guerre mondiale, c'est par le plus grand des hasards qu'il se retrouve en 1939 à Liverpool, chez James Chadwick, l'homme qui découvrit le neutron en 1932. Survient la guerre. Le neutron et ceux qui le connaissent sont au centre du tourbillon de l'arme atomique; en 1943, Rotblat est à Los Alamos. De toute l'équipe des physiciens de la bombe, il fut le seul à quitter prématurément le projet Manhattan lorsque le péril Allemand fut dépassé. Il est dit qu'un commentaire du général Leslie Grove, directeur militaire du projet, envisageant l'emploi de la bombe contre l'URSS, contribua à son départ. La direction était ainsi fixée pour le reste de sa vie.

En 1954, c'est lui qui analysa les poussières radioactives de la première bombe H, qui avaient contaminé des pêcheurs japonais, illustrant dramatiquement que l'arme nucléaire était hors contrôle. En 1957, il organisa une petite rencontre de scientifiques de l'Est et de l'Ouest dans la petite bourgade de Pugwash au Canada. Trois cents meetings semblables suivirent. Ils permirent de garder un certain contact entre les scientifiques que la politique séparait. On leur doit certainement une contribution à la sécurité mondiale et à la promotion de l'idée que les armes de destruction massive n'ont pas lieu d'être parmi les moyens dont se dote la société humaine.

Comme on sait, il reste du chemin à parcourir pour que l'Idéal de Rotblat se réalise. En attendant, le livre d'Andrew Brown est une excellente source de réflexion et une lecture que l'on ne lâche pas, une fois amorcée.

Jacques Dubochet

NOTES DE LECTURE

TRIVERS, Robert. (2011). Deceit and self-deception. Fooling Yourself the Better to Fool Others, Penguin Books.

C'est incroyable, les sornettes que les hommes peuvent se raconter et prendre au sérieux ! Il n'y a que l'embarras du choix. Notre famille ayant des connexions indiennes, je propose de penser au Râmâyana (1), livre sacré des hindous avec sa pléthore d'êtres invraisemblables et leurs histoires ahurissantes. De ces histoires, le plus remarquable, est qu'elles vivent aujourd'hui dans la réalité de centaines de millions d'Indiens. Comment peut-on tromper et se tromper de telle manière?

Trivers se penche sur cette question et la généralise. Il constate que la tromperie est un fait omniprésent de la nature. Permettez-moi d'oublier un instant Darwin et le rejet de toute finalité biologique pour laisser parler les apparences superficielles. Ceci précisé, reprenons quelques exemples: le papillon qui se déguise en écorce d'arbre pour éviter ses prédateurs, le bouquetin dont les cornes ne servent qu'à impressionner ses semblables, le petit rossignol dont le chant remplit une vallée entière pour marquer son territoire, le parasite de la malaria qui change d'habit tous les 15 jours pour ne pas être reconnu par les défenses de l'organisme. Dans la nature, tout est apparence, prétention et tromperie. Toutefois, pour que le système fonctionne, il faut quand même que l'apparence soit à la hauteur de la prétention et que la tromperie soit crédible. Ainsi va la spirale des trompeurs et des trompés. En dernière analyse, elle est le moteur fondamental de l'évolution darwinienne.

L'affaire prend toute sa complexité quand l'intelligence amplifie sans limites les moyens de la prétention comme ceux qui la déjouent. L'*homo faber* organise son action et construit sa posture de manière à obtenir de son entourage le meilleur retour possible. Réciproquement, chacun analyse et l'évalue autrui de manière à en tirer le meilleur profit. Que d'efforts pour paraître beau, fort et intelligent, généreux et altruiste même!

Le problème est qu'il est diablement difficile de mentir. Sans même devoir vanter les mérites des détecteurs de mensonges qui fonctionnent sur la base de la transpiration et du rythme cardiaque, nous savons tous combien il est perturbateur de mentir « droit dans les yeux » et tous, nous avons appris à finement reconnaître le mensonge chez autrui. Bref, il est difficile de tromper comme il est difficile d'avalier un franc mensonge... sauf si le menteur croit à son propre mensonge et si celui à qui il est destiné veut y croire aussi.

Trivers est un fameux biologiste évolutionniste. Sur cette base il soutient la thèse que, dans la spirale de l'évolution humaine, la faculté de croire à ses propres mensonges s'est développée en une propriété naturelle de l'homme. Plus encore, il observe que le fait d'adopter collectivement un mensonge (est-ce alors encore un mensonge?) est un élément essentiel de la construction sociale. On sait en effet combien croyances, mythes, ou images collectives forment la substance des sociétés. Trivers en fait une clé de lecture pour interpréter la nature humaine et analyser notre société ainsi que les événements qui la façonnent. Sa palette est vaste, mais son analyse des guerres et des conflits est particulièrement pertinente pour ceux qui lisent le Cahier du GIPRI.

Le livre de Trivers est fascinant. Même s'il peut se lire en chapitres disparates, je ne l'ai pas lâché avant de l'avoir épuisé. Je parie qu'il en sera de même pour vous. Notons aussi que Trivers est un excellent orateur que l'on peut écouter sur le web (2). On rit beaucoup.

1) DEMETRIAN, S. (2006). *Le Râmâyana, conté* selon la tradition orale. Paris : Albin Michel

2) <http://www.youtube.com/watch?v=dAljJfR3HZ0>
(consulté le 3.3.2012)

Jacques Dubochet

Les opinions exprimées dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs.

**INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHES POUR LA PAIX
A GENEVE (GIPRI)**

Présidente du comité d'honneur : J. Berenstein-Wavre
Bureau de la Fondation : J. Diezi (prés.), G. Galice (vice-prés.), J. Dubochet (secr.), G. Antille (très.), G. Harigel,

**Route des Jeunes, 6, Bâtiment 1, bureaux
38/39
1227 Carouge/GE Suisse
022 301 71 40
Site internet : www.gipri.ch**